Aulnay-sous-Bois, le 12 novembre 2026

M. Bruno BESCHIZZA
Maire d'Aulnay-sous-Bois
Hôtel de Ville
93600 AULNAY-SOUS-BOIS

Copie à : Mme MAROUN, 1ère adjointe au Maire en charge de la coordination générale
M. PALLUD, adjoint au Maire en charge du personnel communal,
M. CAZIER, DGS

Objet : préavis de grève local pour les journées du 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 novembre et 1er, 02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 et 31 décembre 2026

Monsieur le Maire,

La Fédération CGT des Services Publics a déposé, auprès du Ministre de l'Action et des Comptes publics M. David AMIEL et du Ministre du Travail et des Solidarités M. Jean-Pierre FARANDOU, un préavis de grève couvrant l'ensemble des fonctionnaires, agents publics et salariés, pour la journée du 17 novembre 2026 de 0h à 24h, ainsi que les agent.es et salarié·es dont les horaires incluent la nuit précédant et suivant cette journée – cf. pièce jointe.

Le préavis national pointe que, par les décisions et orientations politiques traduites dans les projets de loi de finance et de financement de la sécurité sociale (PLF / PLFSS), nos services publics sont fragilisés, dégradés, à bout de souffle. Le manque de reconnaissance, le gel du point d'indice et des salaires, le manque de moyens, la précarité sont autant de raisons à la colère portée par les agent·es et les salarié·es.

L'annonce de l'augmentation du SMIC n'est qu'un leurre qui ne vise qu'à calmer les esprits mais personne n'est dupe. La colère est encore plus grande dans la fonction publique, grande oubliée des mesures salariales.
Pire, la Cour des comptes vient de préconiser au gouvernement de geler les promotions et avancements de grade, afin de faire des économies. **Après le gel du point d'indice depuis de trop nombreuses années, ce sont désormais les déroulements de carrière qui sont attaqués.**

La situation n'est plus tenable pour l'ensemble des agentes et des agents publics principalement concernant leur niveau de rémunération, de l'impact sur leur déroulement de carrière et sur la perte de sens au travail compte tenu des faibles moyens dont ils et elles disposent pour exercer leurs missions de service public.

Il est urgent d'augmenter immédiatement la valeur du point d'indice à 6€50, pour que le niveau perdu depuis 20 ans soit rétabli,
Il est urgent de rétablir le droit à la carrière comme défini dans le Statut général des fonctionnaires,

Il est urgent de répondre à leurs revendications pour combattre la précarité. L'avenir de notre société ne peut tenir sur l'attribution de milliards pour le capital et la guerre.

Syndicat CGT des personnels territoriaux d'Aulnay-sous-Bois - 4 rue Berteaux – 93600 Aulnay-sous-Bois
Tel : 01.58.03.92.33 / Portable : 07.68.34.24.09 Courriel : syndicat-cgt@aulnay-sous-bois.com

Il est urgent de construire les PLF / PLFSS 2027 en **répartissant mieux les budgets alloués aux collectivités locales, aux services publics des administrations et de la santé et pour une fonction publique utile au quotidien des usager.es**, au quotidien des élèves, de la maternelle à l'enseignement supérieur pour qu'elles et ils puissent construire leur avenir dignement. Elles et ils sont notre avenir.

Concernant notre champ territorial, la CGT des personnels territoriaux d'Aulnay-sous-Bois porte les revendications locales concernant les conditions matérielles et humaines de travail, dans un contexte dégradé.

La CGT des Territoriaux d'Aulnay-sous-Bois réitère les revendications majeures et prioritaires que nous portons depuis plus d'un an, à savoir :

- L'attribution des Tickets restaurant pour les ATSEM et les Officières dans les conditions portées dans le règlement intérieur de la Ville,
- La revalorisation de l'IFSE, collectivement et individuellement sur des critères égalitaires négociés,
- L'attribution du CIA pour l'ensemble du personnel et le taux maximum pour les C1.

La CGT des Territoriaux d'Aulnay-sous-Bois porte également les revendications suivantes pour combattre la précarité et l'insécurité des agent.es :

- Le respect du droit des agent.es contractuel.les, par la stagiairisation des catégories C accessibles sans concours et l'arrêt des mesures abusives de prolongation de certaines directions,
- L'analyse des besoins en recrutement sur poste statutaires et l'élaboration d'un plan de titularisation,
- L'arrêt de décisions arbitraires prises dans certaines directions envers les agents qu'ils soient titulaires ou sous contrat.

C'est pourquoi la CGT des Territoriaux d'Aulnay-sous-Bois dépose un préavis de grève pour l'ensemble des agent.es de la Ville et du CCAS d'Aulnay-sous-Bois, pour les journées portées en objet.

Nous appelons tous les agents et agent.es de la Ville et du CCAS d'Aulnay-sous-Bois à s'organiser et participer en convergence aux actions locales et nationales, dès le 17 novembre et sur toutes les dates qui seront portées ensuite, pour que la fonction publique et les personnels qui œuvrent pour le service public local chaque jour soit reconnus et respectés.

Veuillez recevoir, Monsieur le Maire, nos sincères salutations.

Pour le syndicat CGT des personnels
Territoriaux d'Aulnay-sous-Bois
Carmen DESPLANCHES
Secrétaire Générale



Syndicat CGT des personnels territoriaux d'Aulnay-sous-Bois - 4 rue Berteaux – 93600 Aulnay-sous-Bois
Tel : 01.58.03.92.33 / Portable : 07.68.34.24.09 Courriel : syndicat-cgt@aulnay-sous-bois.com